

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Nouvelle tour des Poissonniers : résidence des arts vivants  
75018

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

PARIS HABITAT OPH

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Hélène SCHWOERER

RCS / SIRET

3 4 4 8 1 0 8 2 5 0 0 3 6 6

Forme juridique EPIC

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
rubrique 44.d, Autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés	Il s'agit d'un équipement universitaire pour Sorbonne Université regroupant des salles de répétition de danse et de musique pour les étudiants. Cet équipement sera géré par le CROUS de Paris. Paris Habitat en est le maître d'ouvrage et en reste propriétaire. La surface de plancher en phase programme est de 1 142 m <sup>2</sup> . La parcelle est d'environ 2 700 m <sup>2</sup> .

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site est actuellement occupé par une tour de 96 logements familiaux, un logement de fonction, deux locaux d'activité et un parking. Il a été décidé de restructurer ce bâtiment de 50 mètres de hauteur en une résidence universitaire de 152 chambres pour 204 étudiants pour le CROUS de Paris (6 429m<sup>2</sup> SDP). La structure de la tour est conservée (bilan carbone amélioré et surfaces existantes au dessus des hauteurs plafond du PLU/31 mètres exploitées).

Afin d'accompagner et de compléter le pôle universitaire des Portes du 18ème arrondissement, la résidence des Arts Vivants, équipement dédié aux étudiants en musicologie et en danse, vient prendre place en pied de tour.

La résidence des arts vivants s'inscrit en rez-de-jardin, en partie en construction, et en partie dans le volume de la tour existante. Le niveau actuel du terrain est partiellement décaissé pour accueillir les arts vivants et un jardin constituant un îlot de fraîcheur.

## 4.2 Objectifs du projet

Ce projet vient compléter l'offre dédiée aux étudiants des portes du 18ème : une résidence universitaire Porte de Clignancourt, le Campus Clignancourt (étudiants en musicologie notamment). Il permettra de loger 204 étudiants et d'offrir 28 studios de répétition de musique aux étudiants de l'université située à 10 min à pieds et de deux salles de répétition de danse pour les étudiants de Sorbonne Université. Le projet des arts vivants s'inscrit dans la démarche Bâtiment Durable Francilien niveau argent et le profil biodiversité de Cerqual. La résidence universitaire sera certifiée NF habitat HQE, label BBC Effinergie Rénovation, 4 profils Cerqual (air intérieur, biodiversité, économie circulaire, bas carbone). Tendre vers une consommation maximale de 50 kWep/m<sup>2</sup>shon RT/an.

Ce projet s'inscrit dans la ville zéro carbone, en anticipation du PLU bio climatique et dans les objectifs de développement durable suivants :

- proposer des logements et des espaces communs de qualité
- mettre en œuvre des moyens innovants pour optimiser les performances de qualité de l'air, confort acoustique et thermique, tout en garantissant une sobriété de gestion
- réinscrire le bâtiment dans le paysage et l'ouvrir à son environnement
- introduire la bio-diversité, créer un îlot de fraîcheur, intensifier le corridor écologique
- privilégier les matériaux bio-sourcés ; réemployer au maximum les matériaux (du site et hors site)
- mettre en œuvre une démarche de concertation et de co-conception avec des usagers représentatifs

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux ont été initiés en 2021 par le curage et le désamiantage partiels de la tour.

Après obtention du permis de construire, les travaux de restructuration et de construction seront engagés au 4T 2023, pour une durée de 26 mois environ.

Un diagnostic PEMD a été produit par la MOE en phase diagnostic. Paris Habitat transmet des modèles de documents permettant d'améliorer le management du réemploi, ainsi qu'un appui (connaissance des acteurs du réemploi, plate forme du réemploi accessible aux acteurs externes, mise en relation avec d'autres sites de Paris Habitat).

Paris Habitat intègre dans les objectifs de la maîtrise d'œuvre et des entreprises la charte Démoclès, une charte chantier à faibles nuisances, un bilan chantier propre.

Des contraintes spécifiques liées aux JO et JPO seront intégrées au dossier de consultation des entreprises afin de limiter les nuisances du chantier.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Paris Habitat a confié une mission d'assistant à maîtrise d'ouvrage environnementale et de commissionnement à Altérea. cette mission s'étend jusqu'à 2 ans après réception des travaux et permettra de s'assurer de l'efficacité des systèmes mis en place.

En phase exploitation, les deux programmes seront gérés par le CROUS de Paris. Le programme des Arts Vivants sera loué par le CROUS à Sorbonne Université. Un logement de fonction pour le gardien est prévu au sein de la tour.

Paris Habitat reste propriétaire des deux équipements.

Compte tenu de sa bonne desserte en transports en commun (tramway, bus et métro ligne 4), il n'est prévu que deux places de stationnement pour le gardien et les prestataires (maintenance). Des emplacements pour vélos sont mutualisés entre les deux programmes dans la tour des Poissonniers.

L'entrée sur le site et le jardin sont mutualisés entre les deux programmes.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un permis de construire. Le dépôt du permis de construire est programmé à mi-mai 2022.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
parcelle BZ 01 n°2	2 700 m <sup>2</sup>
surface de plancher résidence universitaire (SDP adm, APS)	8 371 m <sup>2</sup>
surface de plancher résidence des arts vivants (SDP adm, APS)	1 267 m <sup>2</sup>
surface utile arts vivants dans l'emprise de la tour	294 m <sup>2</sup>
surface utile arts vivants hors emprise de la tour (construction)	800 m <sup>2</sup>
création d'un jardin (rez-de-jardin et rez-de-chaussée)	1 800 m <sup>2</sup>
places de stationnement	2
hauteur des arts vivants	RDC et R+1

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

29-33 avenue de la Porte des Poissonniers 75 018 Paris

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 0 2 ° 2 1' 8 " 95E Lat. 4 8 ° 5 4' 2 " 51N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Les arts vivants sont partiellement imbriqués dans le RDC de la tour.  
Un diagnostic écologique a été réalisé par Nat & Vie.  
Des études de pollution de l'air et d'acoustique sont en cours afin que le projet puisse répondre au mieux aux objectifs du programme.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'opération n'est pas localisée dans une Zone d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 1 et 2, ni à proximité immédiate. La ZNIEFF la plus proche est celle du Parc de la Courneuve, situé à moins de 5 km, puis celle du Bois de Boulogne.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Depuis le 4 décembre 2019, la Métropole du Grand Paris a approuvé son Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) qui regroupe les actions mises en œuvre pour améliorer la qualité de l'environnement sonore. Le PPBE met en évidence un enjeu prioritaire sur la zone du projet : maille 1er quartile rouge / bruit routier et transports (>70dB). Périphérique classé en catégorie 1 (arrêté préfectoral du 15 novembre 2000)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné. L'ABF précise que la tour des Poissonniers ne se situe pas dans les abords d'un monument historique. La piscine des Amiraux, située au 6 rue Hermann Lachapelle (18ème arrondissement), est un patrimoine inscrit et classé, situé hors zone tampon de la Tour des Poissonniers.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Ville de Paris est dotée d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondations dont la révision a été approuvée le 10/04/2007. La tour n'est pas située en zone inondable.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné. Étude historique et documentaire Géaupole, 2019 : anomalies de concentration ponctuelles en HCT et en HAP sur une grande majorité des échantillons analysés ; présence de métaux lourds à des teneurs supérieures aux seuils de contamination ; présence de traces ponctuelles en PCB, en cyanures et en phénols.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné. La commune de Saint-Denis comporte un captage d'eau destiné à la consommation humaine.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné. Il est situé à 4,6 km du site Natura 2000 (Directive Oiseaux) du parc de la Courneuve.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné. Il est situé à 1,8 km des sites classés de la Cité des Fusains (22 rue Tourlaque, 18 <sup>ème</sup> arrondissement) et le Maquis de Montmartre (65 rue Lepic, 18 <sup>ème</sup> ).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le cadre des travaux de curage, la MOE et Paris Habitat ont réalisé un diagnostic PEMD. Certains éléments du curage de la tour ont été identifiés, déposés et stockés en vue d'être réemployés dans le cadre du projet.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'objectif est de renforcer la biodiversité, de créer des continuités végétales et animales avec l'environnement (corridor écologique et environnement) et de déminéraliser le site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Servitudes de carrières : Appartenance à une zone comportant des poches de gypse antéludien. Source : Plan Local d'Urbanisme - Règlement à la parcelle  Rapport géotechnique (23/01/2020) : composition du sol : remblais (0,0m à 4,3m), marnes de sables infragypseux (4,3m à 6,8m), calcaire de Saint-Ouen (6,8m à 15,5m), sable de Beauchamps (19,3m à 28,0m) - Indication sur les caractéristique des fondations profondes - Réalisation d'une mission G2 PRO et G3 prévue en phase études.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	déplacements en transports collectifs (seulement deux places de stationnement).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le site est exposé aux nuisances sonores du périphérique. Le programme demande une nette amélioration du confort acoustique. Une étude acoustique avec mesures in situ est en cours pour optimiser les performances du projet (Link). L'opération des arts vivants respectera le cahier des prescriptions acoustiques de Diagobat joint au marché de MOE.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas d'émissions lumineuses particulières exceptées celles liées à un éclairage habituel le soir.</p> <p>Le projet est concerné par les émissions lumineuses du périphérique et du stade.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les objectifs environnementaux du projet sont ambitieux (certification Cerqual et 4 profils Cerqual pour la résidence universitaire, démarche BDF pour les arts vivants et profil CERQUAL biodiversité pour le jardin).

Le jardin devra créer des porosités avec son environnement, notamment avec le corridor écologique.

Paris Habitat est accompagné d'un AMO environnemental et d'un commissionneur jusqu'à 2 ans après réception des travaux.

A ce stade des études (APS), les arts vivants sont conçus en terre crue.

Paris Habitat souhaite utiliser des matériaux biosourcés et mettre en œuvre une démarche de réemploi de matériaux sur site et hors site.

Une étude acoustique in situ est en cours afin d'améliorer les performances du projet.

Compétences réunies au sein du groupement de MOE : l'AUC mandataire / Fagart & Fontana / Mosbach Paysagiste / Arcadis (BET technique) / BMF / LINK acoustique / MEDIECO / UrbanEco / ROTOR / Laboratoire LaSur / AHA

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des objectifs de développement durable du programme de Paris Habitat, de l'accompagnement par un AMO commissionneur, des démarches de certification (Cerqual et Ekopolis/BDF), des diagnostics engagés et de leurs compléments à venir (diag écologique, diag pollution, diag acoustique, diag de la qualité de l'air extérieur), de l'ensemble des compétences réunies au sein du groupement de MOE, les arts vivants devraient être dispensés d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Programme général et environnemental de la MOA Analyse de site, Altérea Diagnostic écologique, Nat&Vie Etat phytosanitaire des arbres, Régie des Espaces Verts, Paris Habitat Diagnostic acoustique, Paziaud (étude), cahier des prescriptions acoustiques de Diagobat, Link (devis et bon de commande) Diagnostic QAI, Médiéco (devis et BDC) Étude géotechnique, Semofi Étude pollution, Géaupole (étude historique, documentaire et de vulnérabilité ; diagnostic environnemental et de la qualité des sols)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Paris

le, 30/03/2011

Signature

**Hélène Schwoerer**

Directrice Générale Adjointe  
chargée de la Maîtrise d'Ouvrage  
et du Développement

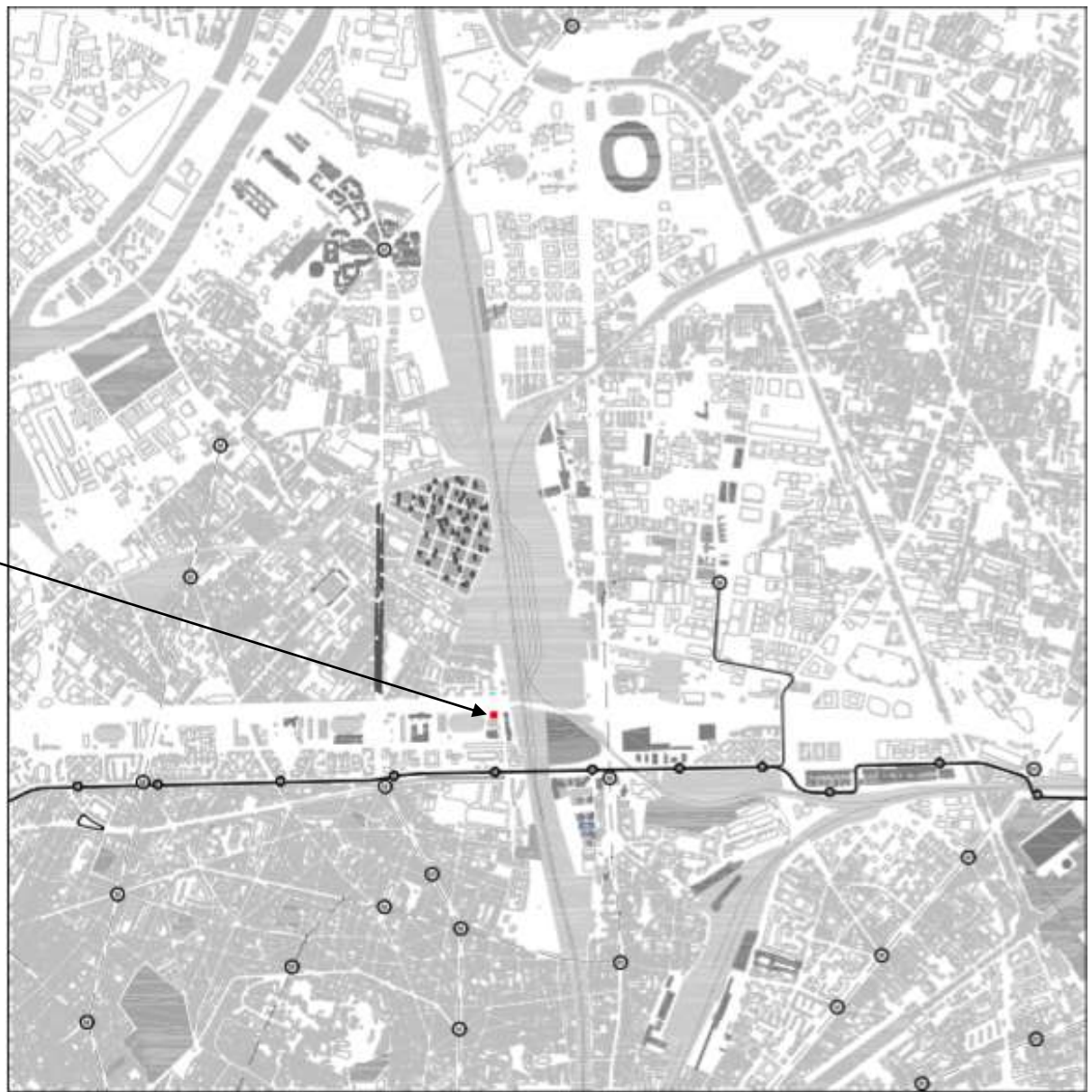
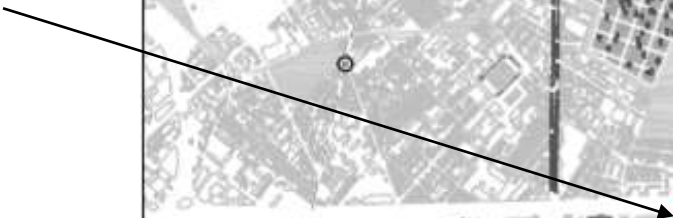
**Opération Tour des Poissonniers**  
**29 - 33 Avenue de la Porte des Poissonniers**  
**18<sup>ème</sup> arrondissement, Paris**

**Demande d'examen au cas par cas**

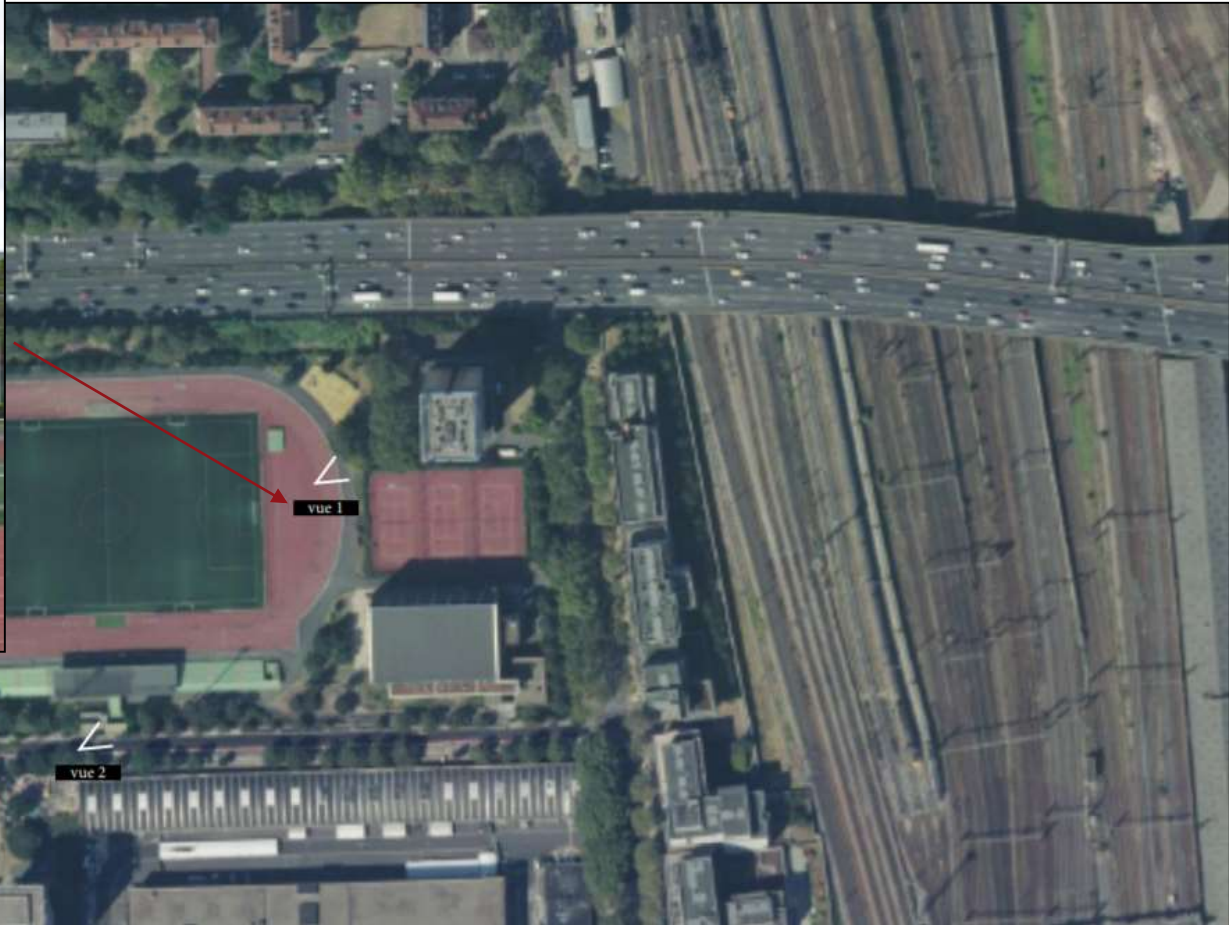
*Mars 2022*

# Contexte – Plan de situation 1/25 000 – 75018 Paris

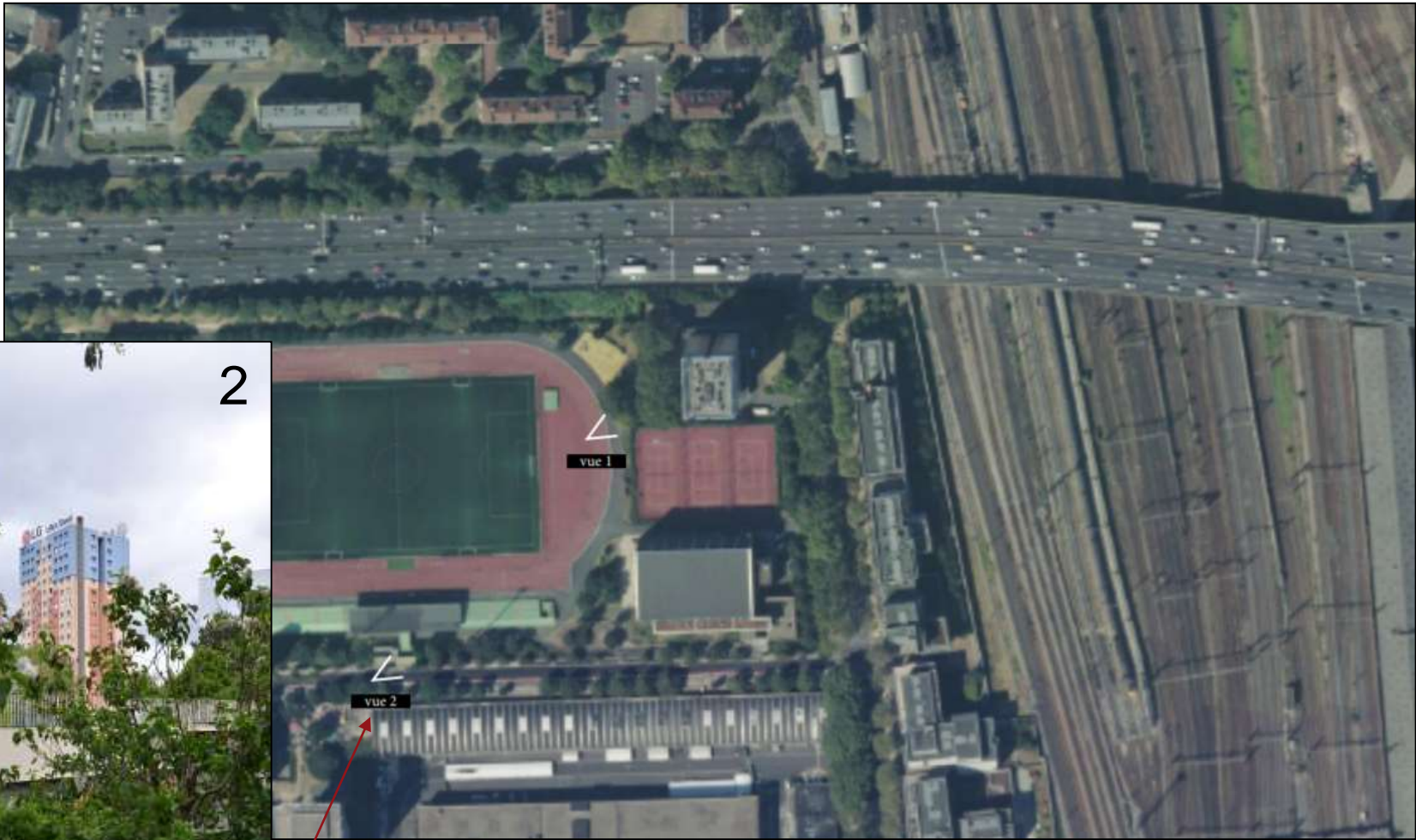
Tour des  
Poissonniers



# Vue aérienne 1 – Environnement proche (Mai 2021)

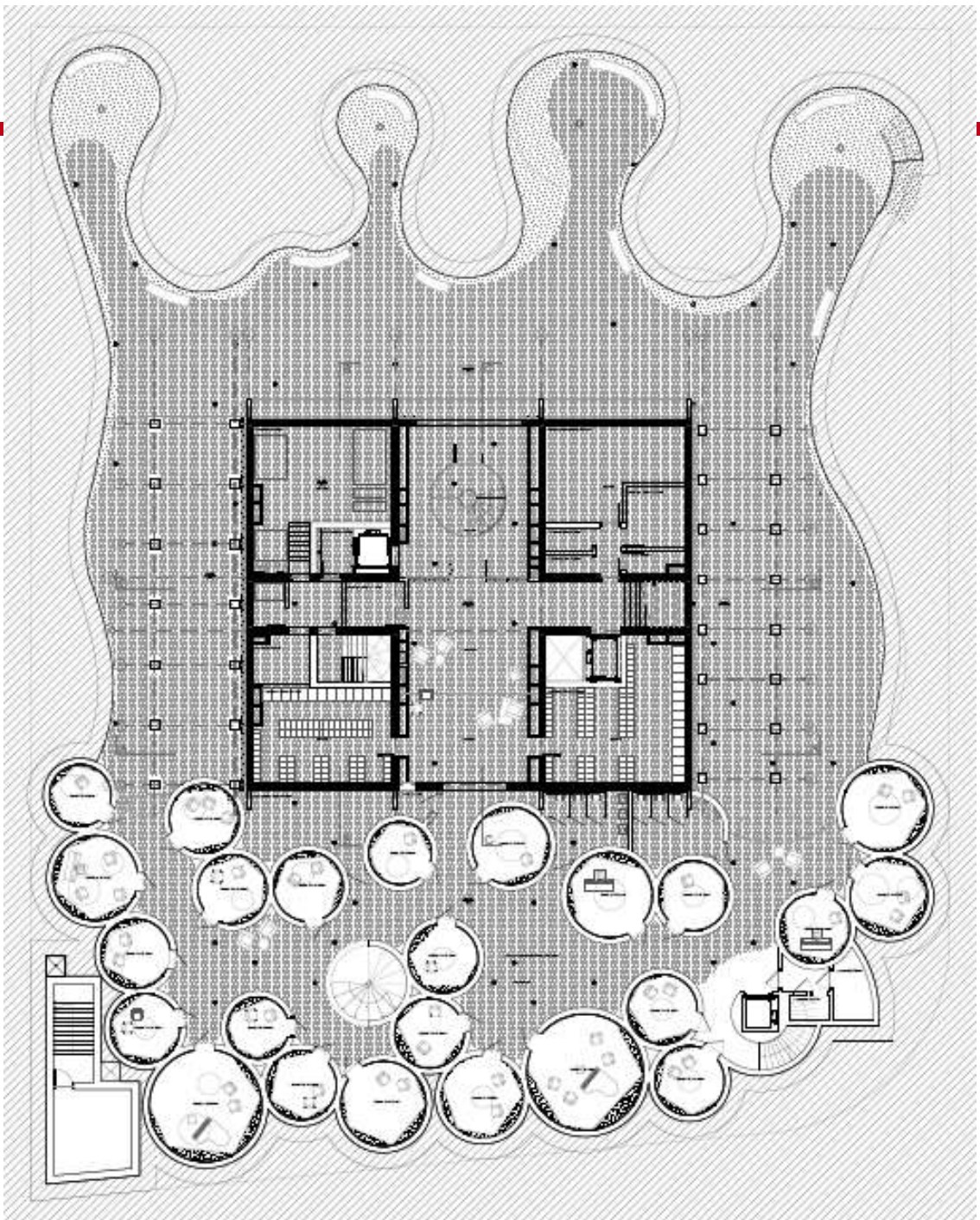


# Vue aérienne 2 – Paysage lointain (Mai 2021)



# Phase APS –

# Plan Masse du Projet Rez-de-Jardin



<b>Rez-de-jardin</b> NVP 39.780	03/03/2022	APS
	Échelle 1/200 Format original : A3	
Échelle graphique 		
Tour des Poissonniers - Paris 33, Avenue de la Porte des Poissonniers - 75018 Paris		

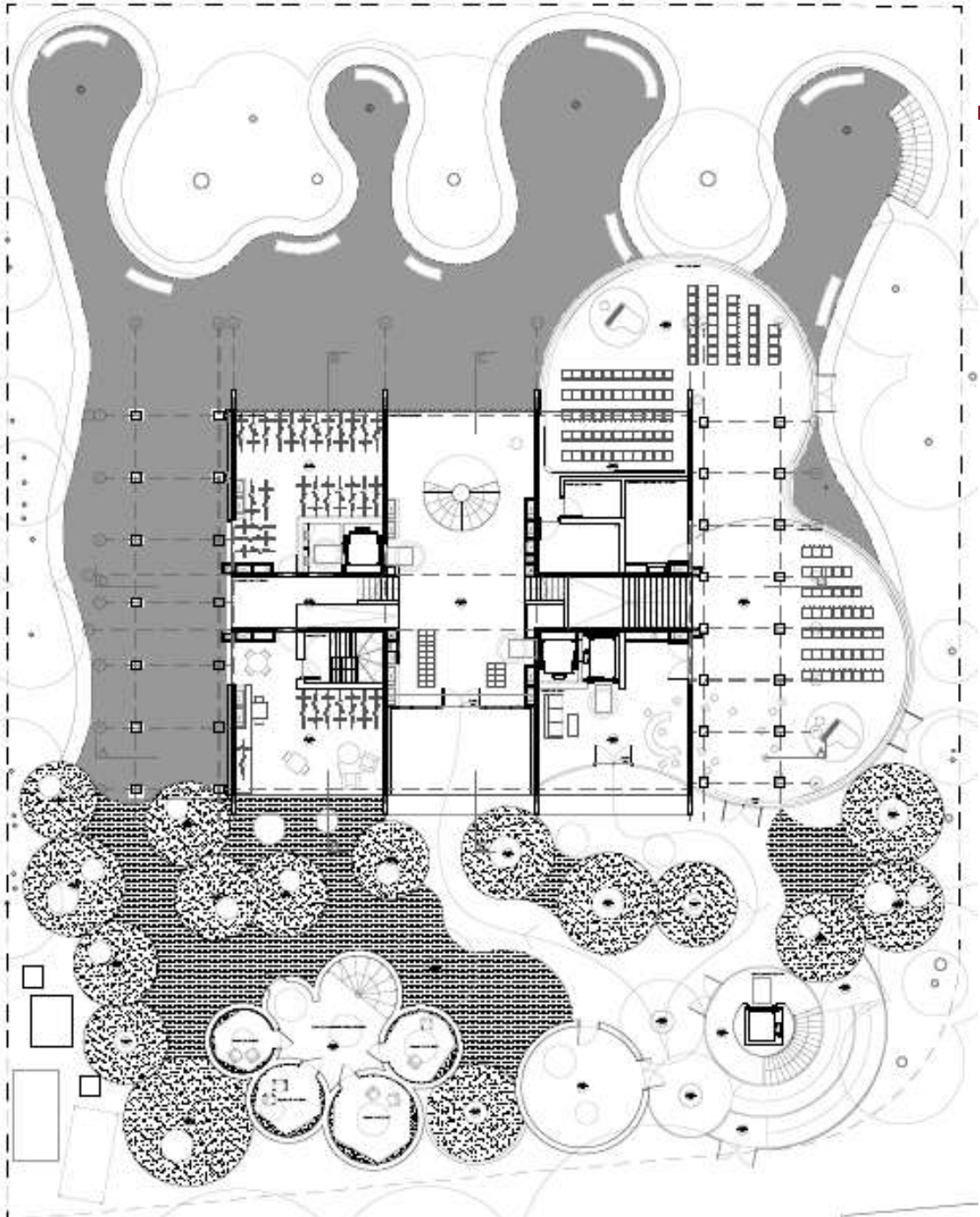
Maître d'Ouvrage	Maîtres d'Œuvre			
 Paris Habitat 11 rue de Valenciennes 75013 Paris	 IAC Institut d'Architecture et d'Architecture Contemporaine Fagart & Portans architectes associés 100 rue de Valenciennes 75013 Paris	Mesleard Paysagistes architectes paysagistes 17 rue des Saussaies 75008 Paris Arcelle Bureau d'Architecture 40 rue de Valenciennes 75013 Paris	L'In Situ 100 rue de Valenciennes 75013 Paris Casse 100 rue de Valenciennes 75013 Paris	BNP Boulevard de la République 75011 Paris

Annexe 4



# Phase APS –

# Plan Masse du Projet Rez-de-Ville



<b>Rez-de-ville</b> NVP 43.100 NVP 42.250	03/03/2022	APS
		Echelle 1/200 Format original : A3
<b>Tour des Poissonniers - Paris</b> 33, Avenue de la Porte des Poissonniers - 75018 Paris		Echelle graphique  

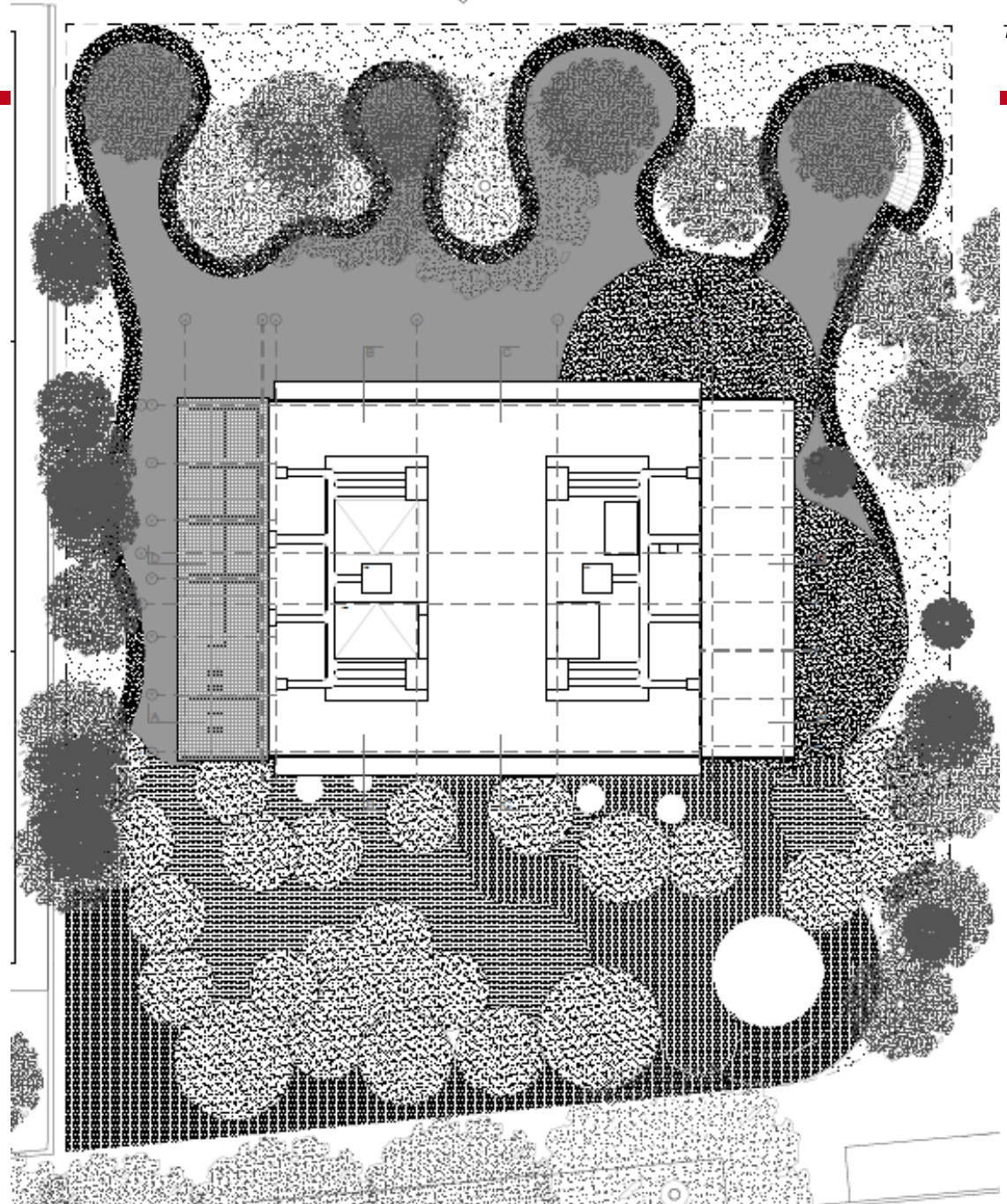
Maitre d'Ouvrage	Maitres d'Oeuvre	Maîtrise Paysagiste architecte paysagiste	Leur partenaire	SNP
 Paris Habitat 11 rue de Valenciennes 75013 Paris	 IAC Institut d'Architecture Conceptuelle Fagard & Portaux Fagard & Portaux architectes associés 100 rue de Valenciennes 75013 Paris	Arcadis Bureau d'Etude 400 rue de Valenciennes 75013 Paris	L'Esprit 100 rue de Valenciennes 75013 Paris	SNP Bureau de la construction 100 rue de Valenciennes 75013 Paris

Annexe 4

# Phase APS –

## Plan de masse du Projet Toiture

<b>Plan de Toiture</b>	03/03/2022	APS
		Echelle 1/200 Format original : A3
<b>Tour des Poissonniers - Paris</b> 33, Avenue de la Porte des Poissonniers - 75018 Paris		Echelle graphique 
		



Annexe 4

Maitre d'Ouvrage	Maitres d'Oeuvre	Maitres d'Ouvrage	Leads architectes	BAV
 Paris Habitat 17 rue de Valenciennes 75019 Paris	 I'AC Institut de l'Architecture 10 rue de Valenciennes 75019 Paris   Fagart & Fontana architectes associés 10 rue de Valenciennes 75019 Paris	 Mouchon Paysagistes architectes paysagistes 10 rue de Valenciennes 75019 Paris   Arcaide Service d'Etude Architecturale 10 rue de Valenciennes 75019 Paris	 L'Atelier 10 rue de Valenciennes 75019 Paris   Casseo architectes et 3D 10 rue de Valenciennes 75019 Paris	 BAV Bureau de l'Architecture 10 rue de Valenciennes 75019 Paris

# Plan des abords du projet



1. Centre Sportif des Poissonniers
2. Centre Sportif des Poissonniers\_terrains de tennis
3. Résidence Etudiante Jean Cocteau
4. Centre Sportif des Poissonniers\_ FC Paris Kazak Sport
5. Institut socio culturel des musulmans
6. Crous Résidence étudiante

*Annexe 5*

## Annexe n°6 : Plan de localisation du site au regard des sites Natura 2000 les plus proches

